

Stad. Mut. Nr. 21/49 Consignon

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

21/49

ARRÊTÉ

approuvant la dénomination de divers chemins.

du 21 juin 1949

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la nécessité de dénommer les chemins créés par le Syndicat d'améliorations foncières de Bernez-Consignon et de réviser les dénominations existantes ;

vu les recherches faites par le service des Archives d'Etat en date des 15 février et 10 mai 1949 ;

vu l'accord intervenu entre la commune de Consignon et le Département des travaux publics en date des 15 avril et 16 mai 1949 ;

su les dispositions du règlement sur la désignation des artères, du 9 octobre 1931 ;

ARRÊTÉ :

De donner le nom de :

1. chemin de Chaumont, au chemin actuellement sans nom, partant de la route cantonale de Chancy et aboutissant au village de Consignon.
2. chemin Pontvarre, au chemin actuellement sans nom, partant de la route de Soral no. 67 et aboutissant au chemin de Chavant.
3. chemin de Murcie, au chemin actuellement sans nom, partant du chemin de Narly et aboutissant au chemin des Marais.
4. chemin de Mouriez, au chemin connu sous le nom de chemin communal de Ferly à Consignon, partant du village de Consignon (Eglise) et aboutissant au Pont de Mouriez sur l'Aire.
5. chemin de Pralets, au chemin actuellement sans nom, partant du chemin des Marais et aboutissant à l'Aire.
6. chemin de Chenet, au chemin sans issue actuellement sans nom débouchant sur le chemin des Marais.
7. chemin de Boeu, au chemin connu sous le nom de chemin des Epinettes, partant du chemin de Narly et aboutissant à la route cantonale du Grand-Lancy.
8. chemin de Cressy, au chemin actuellement sans nom, partant du nouveau chemin de Loëx et aboutissant au nouveau chemin de la Dode.
9. chemin de Loëx, au chemin connu sous le nom de chemin de la Croix de Consignon à Cressy, partant de la route cantonale de Chancy et aboutissant au chemin des Busettes.

.../..

CONSEIL D'ETAT

Secteur

Séance du 22 Juin 1949
Mutation N° 22 - 23 de 1949

(Art. 79 de l'instruction fédérale pour l'attribution et la mensuration parcellaire du 1^{er} juillet 1948)

✓ 10) chemin de la Dode, au chemin connu sous le nom de chemin communal de Crassy à Vinez, partant de la route de Chancy et aboutissant au chemin des Jussettes. (titres juridiques)

✓ 11) chemin de Vuillonnex, au chemin connu sous le nom de chemin communal de Conflignon à Vuillonnex, partant de la route cantonale de Chancy et aboutissant au chemin de Chavant.

CONSEIL D'ETAT
Les chemins suivants :

✓ 1) chemin de Sous-le-Clos

✓ 2) chemin de Narly

✓ 3) chemin des Bierais

conserveront leurs dénominations,

les nouvelles dénominations entreront immédiatement en vigueur.

Avenue Thorens 11 copie 37/2**

Communiqué à :

SCHEINER Marc Maurice, fils de John Antoine

Trevaux 8 ex. Leur déseurant à Chancy, chemin des

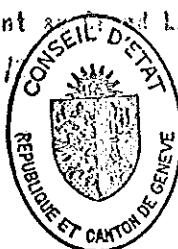
Archives 1 ex.

Sautter 1 ex. 1 copie 1/

Commune 1 ex.

Certifié conforme

Y. Trenier



Vente par: SCHENK Ernest

copie 1/33

2: ISOTTA Hugo, fils de Charles, caissier
deseurant à Conflignon

copie 1/33

5 7 66